

15ème Conférence  
régionale Europe  
16-21 juin 2016

NORVÈGE

ASSOCIATION MONDIALE DES GUIDES ET DES ÉCLAIREUSES

# Document no. CEG 9

Motions Proposées

Connecter  
Grandir  
Influencer





# Introduction

Le présent document répertorie toutes les motions proposées reçues ou comprises dans les documents de la Conférence. Une version remaniée du présent Document n° CEG 9 sera distribuée à la Conférence Européenne du Guidisme, avant la séance de vote du 21 juin 2016. Elle comprendra les propositions d'amendements aux motions proposées reçues avant la Conférence, ou lors de la Conférence, au plus tard le 19 juin 2016 à 20 heures CET.

Conformément aux Règles de Procédure Régionales, nous rappelons aux Organisations membres que des nouvelles motions proposées ou des propositions d'amendements peuvent être déposées jusqu'à 20 heures le 19 juin 2016, par le biais du formulaire diffusé séparément. Toutefois, si une Organisation membre a l'intention de déposer une motion ou un amendement avant la Conférence, nous vous remercions de bien vouloir l'envoyer dès que possible au Bureau Europe ([europa@waggg.org](mailto:europa@waggg.org)).

Toutes les motions proposées et les amendements seront soumis au vote au cours de la séance de vote du 21 juin 2016.



**Motion Numéro :** M\_CEG\_01  
**Motion proposée :** Rapport 2013-2016

La Conférence Européenne du Guidisme :

Il lui est demandé d'approuver le rapport d'activité et financier du triennat 2013-2016 détaillé dans le Document de Conférence CEG 4 et de noter qu'un rapport annuel pour 2016 sera distribué en 2017.

**Proposée par :** Comité Europe AMGE

**Droit de vote :** Membres Titulaires

**Majorité requise :** Majorité des deux tiers

**Résultats du vote :** **Pour**  **Contre**  **Abstentions**



**Motion Numéro :** M\_CEG\_02  
**Motion proposée :** Stratégie de l'AMGE au niveau de la Région Europe

La Conférence Européenne du Guidisme :

Approuve les objectifs et l'orientation stratégique de l'AMGE au niveau de la Région Europe, tels que présentés dans le Document de Conférence CEG 5.

Engage le Comité Europe AMGE à prendre les décisions stratégiques nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie de l'AMGE au niveau de la Région Europe selon les ressources disponibles.

Engage le Comité Europe AMGE à garantir que la Région Europe s'implique activement dans le processus de planification stratégique de l'AMGE (à finaliser et faire approuver par la Conférence mondiale en 2017) pour influencer sur l'élaboration de la Stratégie mondiale de l'AMGE, qui à la fois apporte son appui et bénéficie de la mise en œuvre des priorités régionales.

**Proposée par :** Comité Europe AMGE

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple

**Résultats du vote :** Pour  Contre  Abstentions



**Motion Numéro :** M\_CEG\_03

**Motion proposée :** Propositions financières pour 2017-2019

La Conférence Européenne du Guidisme :

Approuve « dans son principe » le budget proposé pour 2017-2019 (Document CEG 6) qui sera adopté de manière formelle lors de la Conférence mondiale en 2017.

**Proposée par :** Comité Europe AMGE

**Droit de vote :** Membres Titulaires

**Majorité requise :** Majorité des deux tiers

**Résultats du vote :** Pour  Contre  Abstentions



**Motion Numéro :** M\_CEG\_04

**Motion proposée :** Contribution Europe pour 2017-2019

La Conférence Européenne du Guidisme :

Considérant que le document propose la Contribution Europe que chaque Organisation membre devra apporter chaque année au cours du triennat 2017-2019.

Les montants proposés sont basés sur les hypothèses suivantes :

- Le « taux par membre » utilisé pour calculer la contribution individuelle des Organisations membres est diminué de 10 %.

- Les contributions individuelles sont basées sur les nouvelles tranches de richesse qui ont été présentées lors de la Conférence mondiale de l'AMGE en 2014 pour le calcul des frais d'adhésion mondiaux, à l'exception près que les Organisations membres dans la nouvelle tranche « J » ne paieraient pas 10 % supplémentaires.

Les budgets partagés dans le document EGC 6 et le pilotage stratégique dans le document EGC 5 mettent en relief l'importance constante d'une Contribution Europe pour fournir les ressources nécessaires au développement du Guidisme/Scoutisme féminin en Europe.

Approuve la proposition de Contribution Europe pour 2017-2019 (Document CEG 7).

**Proposée par :** Comité Europe AMGE

**Droit de vote :** Membres Titulaires

**Majorité requise :** Majorité des deux tiers

**Résultats du vote :** Pour  Contre  Abstentions



**Motion numéro :** M\_CEG\_05

**Motion proposée :** Inciter les OM à faire activement usage des programmes AMGE

Reconnaissant que les programmes de l'AMGE sont d'une grande qualité et abordent des questions importantes de la vie des filles et des jeunes femmes d'aujourd'hui ;

Etant conscients que le Guidisme et le Scoutisme se fondent sur des valeurs partagées dans le monde entier, mais prennent des configurations différentes en fonction des différents contextes régionaux ;

Visant à une utilisation et un aménagement plus larges des programmes de l'AMGE au sein des Organisations membres européennes afin d'en assurer une mise en œuvre renforcée entraînant une implication accrue dans la vie des filles et des jeunes femmes grâce au mouvement des Guides et des Éclaireuses ;

La Conférence européenne encourage le Comité et le Bureau de la Région Europe à collaborer avec les Organisations Membres européennes afin d'élaborer un plan visant à identifier et à mettre en œuvre les méthodes appropriées pour adapter l'utilisation des programmes de l'AMGE en leur sein. Les adaptations peuvent comprendre la possibilité pour des usages externes, l'implication de divers groupes d'âge et l'utilisation éventuelle des programmes de l'AMGE dans des milieux éducatifs non-mixtes et co-éducatifs.

Un rapport exposant les mesures prises devrait être disponible lors de la prochaine Conférence européenne.

### **Raison de la motion**

L'AMGE pourrait avoir un impact plus prononcé en Europe si les programmes et les documents étaient adaptés pour mieux répondre aux besoins des Organisations membres. La pertinence peut être accrue si les programmes et documents prennent en compte la diversité des Organisations membres européennes, y compris l'AMGE uniquement, l'AMGE uniquement admettant des garçons et les ONSEG, les formes spécifiques de Guidisme et de Scoutisme en Europe, y compris les formes d'activités en plein air et l'implication de divers groupes d'âge. Nous pensons que tant les facilitateurs/-trices que la Région peuvent jouer un rôle important dans le développement de méthodes visant à soutenir les Organisations Membres à contextualiser les programmes et documents de l'AMGE. Cette contextualisation doit bien sûr rester fidèle au fond comme à la forme des programmes. Les méthodes peuvent inclure le recours à des facilitateurs/-trices ou la mise à disposition d'opportunités pour que les Organisations Membres puissent échanger leurs idées sur la façon avec laquelle elles ont adapté leur matériel.



**Proposée par :** Le Comité conjoint des Guides du Danemark et la Fédération allemande des Guides (RDP)

**Soutenu par :** Association des Guides Grecques (Soma Hellinikou Odigismou SHO)

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple

**Résultats du vote :** **Pour**  **Contre**  **Abstentions**





**Motion numéro :** M\_CEG\_06

**Motion proposée :** **Évaluer la faisabilité d'organiser un événement européen AMGE ouvert à toutes les filles et jeunes femmes des OM**

La Conférence européenne :

Recommande que le Comité Europe AMGE procède à une étude de faisabilité visant à organiser un événement européen AMGE ouvert à toutes les filles et jeunes femmes des Organisations membres.

### **Raisons de la motion**

Reconnaissant que les événements internationaux constituent un environnement où les connaissances, les compétences et les attitudes sont favorisées, où les individus sont autonomisés et où la dimension internationale et les valeurs fondamentales de l'AMGE sont développées ;

Tenant compte du niveau élevé des programmes et des activités de l'AMGE ;

Tenant compte du fait que la Région Europe de l'AMGE offre des moyens aux Organisations membres pour promouvoir la diversité de la Région, mais encore ses analogies, répondant ainsi aux besoins et aux défis particuliers ;

Tenant compte du fait que depuis 2009, aucun camps international pour filles et jeunes femmes de l'AMGE en Europe ne s'est tenu et, dès lors, que les spécificités des programmes et activités de l'AMGE exprimées dans le cadre de camps internationaux ne sont pas totalement accessibles ;

Reconnaissant l'importance de trouver des moyens pour aider les Organisations membres à participer à des activités internationales dans le cadre de l'AMGE Europe ;

Nous recommandons que le Comité Europe AMGE :

Procède à une étude de faisabilité visant à organiser un événement européen AMGE ouvert à toutes les filles et jeunes femmes des Organisations membres.

Présente les résultats de l'étude de faisabilité aux Organisations membres de la Région Europe à travers un document ou une rencontre à la prochaine Conférence mondiale de l'AMGE (2017).

**Proposée par :** Association des Guides du Portugal

**Soutenu par :** Association des Guides de Chypre

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple

**Résultats du vote :** Pour  Contre  Abstentions